

## Compte rendu de la commission de Restauration du 31/01/2019 à 18h15

@

### La commission s'est déroulée en présence de:

**Pour restaurant scolaire de St Gervais en Belin :**

Christophe LALOU - Adjoint scolaire  
 Ludivine HOUSSIN - Responsable structure Périscolaire  
 Elodie HAIES - APEL Ste Anne  
 Laurie JAMIN - APEL Ste Anne  
 Julie LANCELEUR - APE Roland Deret  
 Delphine ARZEL - APE Roland Deret

**Les représentants des enfants:**




Candice GERINE, Nell JAMIN, Charlie JAMIN, Aubane HAIES,  
 Sacha LANCELEUR

**Pour API :**

Stéphane BISSON - Chef de secteur  
 Elodie ELISSALDE - Diététicienne  
 Morgane MERCIER - Chef de cuisine



### Dans l'assiette

	Les plats sont bons. L'organisation du service convient aux enfants.
	Les enfants trouvent que les plats sont parfois trop salés et parfois trop peu salés. Il y a trop d'enfants par table.
	Haricots, tomates, poisson, crêpes, steak haché, carottes, cordon bleu, frites, fruits

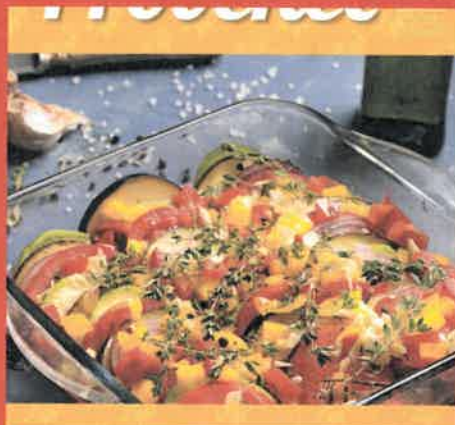


## Bilan et actions à mettre en place

	API Restauration organise sur tous ses restaurants une pesée des déchets alimentaires pendant une semaine. Sur le restaurant scolaire de St Gervais en Belin, elle se déroulera du 4 au 8 février 2019. A la suite de ces journées de pesée, un plan d'action sera élaboré dans le but de réduire le gaspillage alimentaire. Mr Bisson informe qu'une balance a été achetée par API restauration et qu'elle sera mis à disposition de la Mairie avec un contrat de prêt.
	Mr Lalou informe que les enfants du deuxième service ont fait part de leur impression d'avoir moins souvent de portion supplémentaire. Mme Mercier explique que lorsqu'elle a la possibilité de proposer aux enfants des parts supplémentaires, elle le fait de manière équitable aussi bien pour le premier que pour le deuxième service.
	Mr Bisson informe qu'il a rencontré un producteur de compote de pommes locale basé à Requeil. Elle seront proposées au menu une fois par mois environ.
	Mme Mercier sera remplacée par Mme Leduc pendant son congé maternité.
	Mr Lalou contactera le réparateur afin de trouver une solution pour la cellule de refroidissement. En attendant, Mme Mercier n'a plus la possibilité de faire certains desserts maisons.



## Événementiel



Jeudi 21 Mars 2019



## Menus validés

Validation des menus  
du

25 février au 5 avril 2019

Merci de votre participation,  
Nous nous retrouverons le  
Jeudi 21 Mars à 18h15

